

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES JEUNES A 11



Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 30 Mai 2023

Présents : MM. GARCIA, ABEILLE, POLI, BOCHET, DANY Mme NICOLAS.

SECTEUR COUPES

COUPE AVENIR Challenge Louis Forno

Les finales des **COUPE AVENIR**, Challenge Louis Forno se joueront le Samedi 03 Juin à Camaret.

U15 : MORIERES ACS / ST REMY FC à 14H00

U17 : ROGNONAS NOVES / COURTHEZON JONQUIERES à 16H00

U19 : VENTOUX SUD FC / ENTENTE ALPILLES à 18H00

SECTEUR championnat

U14 D2 :

La rencontre **N° 25563891 : CAVAILLON ARC / ST REMY** prévu le 03/06/2023 est reportée au 10 juin 2023, ST REMY jouant en Coupe de l'Avenir U15